

DEVELOPPER LE POTENTIEL ECONOMIQUE DANS UNE DEMARCHE METROPOLITAINE

Bénéficiant de zones d'activités dynamiques, la commune profitera de ce potentiel et poursuivra le développement de l'activité économique sur son territoire.

La stratégie est d'aménager des zones d'activités à proximité ou en lien avec les zones d'activités existantes et d'organiser les fonctions économiques le long de l'axe de communication structurant du boulevard des Tondeurs. Une telle organisation des zones d'activités économiques permettra une desserte et une gestion des flux des plus satisfaisantes, en profitant des échangeurs et des nœuds de desserte, et tout en évitant la proximité des zones résidentielles.

Le développement économique s'inscrira également dans une perspective plus large, intercommunale. C'est à ce titre que l'activité économique sera développée en partenariat avec Reims Métropole.

Il s'agit dans un premier temps de conforter la vocation économique de la zone Buisson-Sarrazin en étendant les activités économiques vers la zone de Sous-les-Vignes. D'une superficie de 50 ha, le secteur fait l'objet d'une Zone d'Aménagement Différé dans le prolongement de la Z.A.D. secteur est.

Selon les opportunités, les sites de la Husselle et/ou le secteur Jean XXIII (enclave de voirie au niveau de l'échangeur de la Neuville) pourront être aménagés. Le site de la Husselle, tangent à la Ville de Reims sera aménagé en partenariat avec la Ville de Reims et Reims Métropole dans un souci de cohérence globale.



Les zones de potentiel économique